

LA CROYANCE EN ALLAH (PARTIE 1 DE 2): LES CATÉGORIES DE TAWHID

Évaluation:

Description: Le concept de Tawhid (monothéisme) est enraciné au cœur même de l'attestation de foi (Shahadah). Cette leçon en deux parties vise à fournir au croyant une compréhension de ce que ce concept unique contient. La première partie traite les catégories de Tawhid.

Catégorie: [Cours](#) > [Les croyances islamiques](#) > [Les articles de foi](#)

Par: Imam Kamil Mufti

Publié le: 19 Jun 2019

Dernière modification le: 27 Jul 2022

Prérequis

- Introduction aux Piliers de l'Islam et aux piliers de la Foi (2 parties).

Objectif

- Comprendre les catégories de *Tawhid*.

Termes Arabes

- *Tawhid* – L'Unité et l'Unicité d'Allah dans le respect de Sa Seigneurie, Ses Noms et Attributs et Son droit d'être adoré.
- *Sunnah* - Le mot *Sunnah* a plusieurs significations selon le domaine d'étude, mais il est généralement accepté comme étant ce qui a été rapporté, fait ou approuvé par le Prophète.
- *Shirk* – Un mot qui implique l'association d'autres divinités à Allah, ou l'accord des attributs divins à autre qu'Allah, ou de croire que la source du pouvoir, du mal et des bénédictions provient d'un autre qu'Allah.

La croyance en Allah, nom propre en Arabe du seul et unique Dieu, comprend quatre éléments:

- (a) Croyance en l'existence d'Allah.
- (b) Allah est le Seigneur.
- (c) Le droit d'Allah d'être adoré.
- (d) Allah est connu par Ses Plus Beaux Noms et Attributs.

(a) Croyance en l'Existence d'Allah

Il n'est pas nécessaire que l'existence d'Allah soit prouvée par des arguments scientifiques, mathématiques ou philosophiques. Son existence n'est pas une «découverte» à faire par une méthode scientifique ni être prouvé par un théorème mathématique. Chaque être humain a une croyance innée en un Créateur. Cette croyance n'est pas le résultat d'un apprentissage ou d'une pensée déductive personnelle. Ce sont des influences extérieures qui affectent cette croyance innée et confondent une personne, comme l'a dit le Prophète:

« Tout enfant naît sur la disposition naturelle (fitra) Islamique (c'est-à-dire le Tawhid) et ce sont ses parents qui en font un juif, un nazaréen ou mazdéen ». (Sahih Al-Boukhari, Sahih Moslim)

De plus, le simple sens commun témoigne de l'existence d'Allah. D'un navire, on apprend l'existence d'un constructeur de navires, du cosmos, on apprend l'existence d'un Créateur. L'existence d'Allah est également connue grâce à l'exaucement des prières, aux miracles faits par les prophètes et aux enseignements de tous les Livres révélés.

(b) Allah est le Seigneur.

Allah est le seul Seigneur des cieux et de la Terre. Il est le Seigneur de l'univers et le Législateur de la vie humaine. Il est le Maître du monde physique et le Souverain des affaires des hommes. Allah est le Seigneur de chaque homme, femme et enfant.

(i) Allah est le seul Seigneur et Souverain du monde. Le terme "Seigneur" signifie ici spécifiquement qu'il est le Créateur, le Contrôleur; que le royaume des cieux et de la Terre lui appartiennent exclusivement et qu'Il les possède. Lui seul a créé l'existence à partir de rien et tous dépendent de Lui pour leur conservation et leur maintien. Il n'a pas créé l'univers pour le laisser suivre son propre chemin selon des lois fixes et a cessé par la suite de s'y intéresser. Son pouvoir est nécessaire à tout moment pour soutenir toutes les créatures. La création n'a pas de Seigneur à part Lui.

« Dis: «Qui vous attribue de la nourriture du ciel et de la terre? Qui détient l'ouïe et la vue, et qui fait sortir le vivant du mort et fait sortir le mort du vivant, et qui administre tout?». Ils diront: «Allah». Dis alors: «Ne Le craignez-vous donc pas? ». (Coran 10:31)

Il est le Roi absolu et le Sauveur, le Vivant, Le plein de sagesse. Personne ne peut changer Ses décisions. Les anges, les prophètes, les êtres humains et les règnes animal et végétal sont sous Son contrôle. Historiquement, peu de gens ont nié l'existence du Seigneur. À travers les siècles, la plupart des gens ont cru en Un Seul Dieu, un Être Suprême, un Créateur surnaturel.

(ii) Allah est le seul Souverain des affaires des hommes. Allah est le Législateur suprême [1], le Juge Absolu et le Législateur Qui distingue le bien du mal. Tout comme le monde se soumet à son Seigneur, les êtres humains doivent se soumettre à l'enseignement moral et religieux de leur Seigneur, le Seigneur qui distingue le bien du mal pour eux. Autrement dit , seul Allah est habilité à légiférer, à déterminer les actes d'adorations, à déterminer la morale

et à établir des normes d'interaction et de comportement humains. Le commandement Lui appartient.

« La création et le commandement n'appartiennent qu'à Lui. ». (Coran 7:54)

(c) Le Droit d'Allah d'Être Adoré

Il est du droit d'Allah d'être adoré secrètement et publiquement par les actes et par le cœur. Non seulement personne ne peut être vénéré à part Lui, mais personne d'autre ne peut être vénéré avec Lui. Il n'a aucun partenaire ou associé dans le culte. Le culte, dans son sens complet et dans tous ses aspects, est à Lui seul.

« Et votre Divinité est une divinité unique. Pas de divinité à part Lui, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux ». (Coran 2:163)

Le droit d'Allah d'être adoré est très important. C'est la signification essentielle de *La ilaha ill-Allah*. Un non-musulman se convertit à l'Islam en témoignant du droit exclusif d'Allah d'être adoré. C'est le cœur de la croyance Islamique en Allah, même de tout l'Islam. C'était le message central de tous les prophètes et messagers envoyés par Allah. Ils ont tous déclaré clairement:

« ...Adorez Allah. Pour vous, pas d'autres divinités que Lui... ». (Coran 7:59, 11: 50, 23:32)

C'était le message central d'Abraham, d'Isaac, d'Ismaël, de Moïse, des prophètes hébreux, de Jésus et de Muhammad (Qu'Allah les couvre d'éloges et les protège). Si seul Allah crée, donne la vie et la mort, fournit la nourriture et la sécurité, donne l'ouïe et la vue, alors Lui seul doit être adoré.

Le culte en islam consiste en chaque acte, croyance, déclaration ou sentiment du cœur qu'Allah approuve et aime et tout ce qui rapproche une personne de son Créateur. Cela inclut tout ce qu'Allah a légiféré dans le Coran ou à travers la *Sunnah* de son Prophète. Cela inclut le culte «public» comme les prières rituelles quotidiennes, le jeûne, l'aumône et le pèlerinage, ainsi que le culte «secret» tel que la croyance dans les six piliers de la foi, la révérence, l'adoration, l'amour, la gratitude et la dépendance. Un acte d'adoration n'est accepté que s'il est conforme à ce qui suit:

(i) Qu'il soit exclusivement fait pour Allah à l'exclusion de toutes autres personnes, y compris soi-même. Le culte ne doit pas être fait même pour satisfaire les désirs de l'âme, comme recevoir des éloges ou se faire valoir. C'est le sens de *La ilaha ill-Allah*.

(ii) Qu'il soit conforme aux enseignements du Prophète Muhammad. Il doit être effectué exactement tel qu'il l'a effectué, sans ajout ni retrait. C'est le sens de *Muhammad Rasoul-Allah*.

Allah a droit à tous les types d'adoration : l'adoration par le corps, par l'âme et par le cœur. Ceux-ci sont incomplets à moins qu'ils soient accomplis avec révérence, crainte d'Allah, pour l'amour et l'adoration d'Allah, dans l'espoir d'une récompense divine et avec une extrême humilité. Donner à quelqu'un d'autre, que ce soient les prophètes, les anges, Jésus, Marie, les idoles ou la nature, une partie de cette adoration qui n'est due qu'à Allah s'appelle du *Shirk* et constitue le plus grand péché de l'Islam.

(d) Allah est Connu par Ses Plus Beaux Noms et Attributs

Allah est connu par Ses Plus Beaux Noms et Attributs tels qu'ils apparaissent dans le Coran et la *Sunnah*, sans altérer ni nier le sens évident ou bien imaginer «comment» ou penser en termes humains.

« C'est à Allah qu'appartiennent les noms les plus beaux. Invoquez-Le par ces noms... ». (Coran 7:180)

Par conséquent, il est inapproprié d'utiliser les noms suivants comme noms divins: la Cause Première, l'Auteur, la Substance, le Pur Égo, l'Absolu, la Pure Idée, le Concept Logique, l'Inconnu, l'Inconscient, l'Égo, l'Idée ou le Grand Homme. Tout nom que l'on cherche à attribuer à Allah doit être révélé dans le Coran ou la *Sunnah*.

Les noms d'Allah indiquent Sa perfection et Son absence de défaillances. Allah n'oublie pas, ne dort pas et ne Se fatigue pas. Sa vision, comme tous Ses autres attributs, ne ressemble pas à la vision humaine. Il n'est pas injuste et n'a pas de fils, de mère, de père, de frère, d'associé ou d'assistant. Il n'a pas été engendré et n'a pas engendré. Il n'a besoin de personne puisqu'il est Parfait. Il ne devient pas homme, ni ne ressemble à l'homme et n'a pas besoin de le faire pour "comprendre" la souffrance humaine. Allah est Le Fort (*al-Qawi*), l'Unique, Celui Qui n'a pas de second dans l'exemption de début et dans la divinité (*al-Ahad*), Qui ne cesse d'accueillir le repentir (*al-Tawwab*), le Très-Miséricordieux (*al-Rahim*), le Vivant (*al-Hayy*), l'Immuable (*al-Qayyous*), l'Omniscient (*al-'Alim*), l'Audient, Celui qui entend toute chose (*al-Sami*), le Voyant, Celui qui voit toute chose (*al-Basir*), Qui Pardonne (*al-'Afuw*), le Protecteur (*al-Nasir*) et Celui qui guérit (*al-Shaafi*). Il y a beaucoup d'autres noms mentionnés dans le Coran et la *Sunnah*.

Toutes les louanges et toutes les gloires Lui sont dues pour Sa perfection et Sa majesté absolues.

Notes de bas de page:

[1] L'existence de Dieu prouvée par l'existence d'un suprême Législateur est l'argument «éthique» des théologiens occidentaux.

L'adresse internet de cet article:

<https://webcache001.newmuslims.com/fr/articles/43/la-croyance-en-allah-partie-1-de-2>

droits d'auteur © 2011 - 2024 NewMuslims.com. Tous les droits sont réservés.